



SOCIÉTÉ DES **M**AGISTRATS,

FONCTIONNAIRES ET **E**MPLLOYÉS DE L'ÉTAT DE
NEUCHÂTEL

CASE POSTALE
3026
2001 NEUCHÂTEL

smf-ne.ch

**Procès-verbal n° 1/2017 de l'Assemblée générale,
le vendredi 19 mai 2017 à 18 heures,
Restaurant Churrascaria, aux Geneveys-sur-Coffrane**

Présents:

Pierre de Marcellis, président ad-intérim

Michel Tardin, vice-président

Monique Riera, secrétaire

Tiffany Montandon, secrétaire (nouveau membre du comité – à confirmer par l'AG)

Antonio La Sala, caissier

Membres présents : Alain Tissot, Fernand Dupré, Thierry Montandon, Jean-François Béranek, Jacques Erard.

Michel Tardin prend la parole et souhaite la bienvenue à cette 114ème assemblée générale aux Geneveys-sur-Coffrane.

Ce soir s'est excusé à notre assemblée M. Alain Ribaux, Conseiller d'Etat.

Par contre, nous avons le plaisir d'accueillir les représentants de la société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâteloises, sa présidente, Mme Corinne Guyot.

Ce soir nous sommes 40 inscrits au souper et il y a plus de 30 excusés.

Avant d'attaquer l'ordre du jour, Michel Tardin fait part des membres de notre société malheureusement décédés durant l'exercice écoulé. Il s'agit de :

- André Banderet décédé le 25.01.2017
- Léon Egger décédé le 12.10.2016
- Lucie Fluckiger décédée le 31.01.2017
- Alain Jeanneret décédé le 29.08.2016
- Josiane Lupi décédée le 13.08.2016
- Richard Marguerat décédé le 28.10.2016

- Yves Mathez décédé le 21.01.2017
- Willy Perret décédé le 16.10.2016

En leur mémoire, quelques instants de silence sont respectés.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 juin 2017, à Serrières
2. Rapport du vice-président sur l'exercice écoulé
3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes, budget 2018
4. Discussion et adoption des rapports
5. Cotisations
6. Nomination du comité et des vérificateurs des comptes
7. Nomination du président
8. Proclamation des jubilaires
9. Propositions
10. Divers

L'ordre du jour est accepté.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 juin 2016, à Serrières

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 juin 2016 à Serrières a été reçu par tous et celui-ci est adopté, sans remarques ni commentaires.

2. Rapport du vice-président

Durant l'exercice écoulé, nous avons enregistré 22 démissions et aucune admission. A ce propos, nous avons écrit encore une fois une lettre au Conseil d'Etat le 1^{er} février 2017, dont voici la teneur :

« Madame, Monsieur,

Depuis des années la SMF demande l'accès aux adresses e-mail des collaborateurs de l'Etat, sans succès.

Aujourd'hui pour la SMF, il n'y a aucune possibilité de recruter de nouveaux membres car nous n'avons pas les coordonnées des collaborateurs engagés ces 15 dernières années. Rien n'est communiqué pour qu'on puisse les contacter, Nom, prénom, adresse de domicile, du moins adresse e-mail.

A l'époque il y avait encore l'annuaire officiel des collaborateurs de tous les services. Aujourd'hui cet annuaire n'existe plus. Les bureaux sont aussi trop nombreux pour atteindre les personnes directement sur leur place de travail.

Devant cette impossibilité, nous n'arrivons pas à compenser les départs et les décès. Cela est fort regrettable car il est important

de représenter la majorité des collaboratrices et collaborateurs et non seulement un petit pourcentage.

Il nous semble qu'entre partenaires, il est normal de pouvoir contacter les collaborateurs, pour information, ces derniers ayant le libre choix d'adhérer ou non.

Dès lors, nous vous prions de réfléchir à notre demande et de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance plénière.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée. »

A ce jour, nous n'avons reçu aucun accusé de réception, ni aucune réponse.

Séances avec le Conseil d'Etat

C'est le 27 septembre 2016 que s'est déroulée notre dernière rencontre avec le Conseil d'Etat, avec trois de ses représentants, M. Alain Ribaux, Mme Monika Maire-Hefti et Laurent Kurth, ceci dans le cadre d'une rencontre extraordinaire, comme à chaque fois qu'il y a désaccord.

Cette séance s'est soldée par un échec après le forcing du CE d'aggraver les conditions de travail et de passer de 40 à 41 heures, avec à la clé la suppression de 60 postes et la non distribution d'un échelon au passage dans le nouveau système salarial au 1^{er} janvier 2017. Ce blocage supplémentaire d'une année n'est pas anodin. Chaque blocage retarde la progression salariale, mais aussi limite le montant de la future rente LPP, soit la rente versée par Prévoyance.ne.

Nous étions d'autant plus déçus que la majorité du CE était à gauche.

Le 16 décembre 2016, nous recevions un courrier sur la nouvelle politique salariale 2017, en disant également que nous serions prochainement convoqués à une nouvelle séance.

Finalement, c'est le 24 avril 2017 que nous avons été approchés pour une séance fixée le 7 juin prochain. Il s'est donc écoulé 9 mois pour fixer la date d'une rencontre.

Le CE a tout de même accordé divers points :

- Un jour supplémentaire de vacances que nous réclamions depuis des années
- La réduction de la pause de midi de 45 à 30 minutes
- La non répercussion de la baisse de l'indice des prix à la consommation

Prévoyance.ne

Tout d'abord, il faut relever que prévoyance.ne a fait une excellente performance en 2016.

La loi entre en vigueur le 1^{er} juillet 2016 au sujet du passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations.

Il y a eu plusieurs simulations. Par exemple si l'employeur met CHF 150 millions pour des mesures transitoires, les personnes de 55 ans verront leurs rentes réduites de 20%. Sans les mesures transitoires, la réduction sera de 22%.

Pour le moment, il est donc trop tôt pour se lancer dans des spéculations, bien que les calculs datent déjà de quelques mois. Tout dépend finalement du politique et de l'effort qu'il consent de faire. Je rappelle tout de même qu'il manque env. 2 milliards pour atteindre un taux de couverture de 100%. Et pour atteindre un coussin de sécurité de 20% supplémentaire, il faut rajouter 20% sur 6 milliards, soit 1,2 milliard.

La date du passage à la primauté des cotisations n'a pas encore été fixée.

Membres du comité et participation aux diverses commissions :

Commission plénière : Fernand Dupré, Thierry Montandon et Pierre De Marcellis

Prévoyance.ne : Pierre De Marcellis et moi-même au Conseil d'Administration

Commission placement : moi-même

Commission assurance : Pierre De Marcellis

Michel Tardin termine son rapport et remercie chaleureusement tous les membres du comité pour leur engagement tout en rappelant que la période que nous venons de vivre a été particulièrement pénible, puisque nous avons vécu un recul que ce soit dans les conditions de travail, le salaire ou encore la retraite.

3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes

Antonio La Sala distribue à toute l'assemblée un document représentant l'exercice comptable 2016. Une perte de 149.90 francs est constatée.

Le vérificateur prend la parole et prie l'Assemblée générale d'accepter les comptes, car ceux-ci sont corrects. Il n'y a pas d'opposition.

Budget 2017

Beaucoup de démissions annoncées pour cette année. Cela représente une nette diminution pour les cotisations. Les frais informatiques seront moins élevés et les autres frais seront stables. Une perte d'environ 2'020 francs est prévue. On peut également souligner que beaucoup de membres ne payent pas leurs cotisations. Après un certain temps, ils sont retirés des listes et on ne les convoque plus.

4. Discussion et adoption des rapports

Pas de discussion particulière, les rapports sont adoptés.

5. Cotisations

Quoique faible, la cotisation annuelle est de 60 francs. Elle suffit à couvrir nos frais. On propose donc de la maintenir à ce niveau.

6. Nomination du comité et des vérificateurs des comptes

Il est rappelé que les statuts prévoient 12 membres au comité. Cela fait des années que nous sommes en sous-effectif. Actuellement les membres du comité sont :

Michel Tardin, vice-président

Monique Riera, secrétaire

Jean-François Béranek

Pierre de Marcellis

Fernand Dupré

Alain Tissot

Thierry Montandon

Antonio La Sala

Tiffany Montandon

Toutes ces personnes se représentent pour l'année en cours.

Toutefois, nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre comité Jean-Marc Ruedi.

Pour les vérificateurs, ont fonctionné M. Willy Debely, M. Michel Horne et M. Daniel Simonet comme suppléant.

Nouveaux vérificateurs de compte : Michel Horner, Jean-Fred Erard et comme suppléant, Jean-Pierre Collaud

7. Nomination du président

Pas de proposition à ce sujet. Pour le moment, on continue de fonctionner de la même manière, avec le vice-président.

8. Proclamation des jubilaires

Il y a deux jubilaires présents à qui nous remettons une petite attention.

9. Propositions

Aucune.

10. Divers

Aucun

Questions :

Pourquoi les frais d'informatique et les frais de port sont autant élevés ?

C'est le site Internet qui a coûté cher. Concernant les frais de port, c'est l'envoi de tous les courriers et par exemple, pour la convocation à l'Assemblée générale, les frais représentent un montant important.

Les institutions devront-elles changer de caisse ?

Oui

La lettre qui a été écrite au Conseil d'Etat, y a-t-il eu une réponse ?

Non. A l'époque, on voulait mettre un document d'information avec la fiche de salaire, mais cela avait été refusé. C'est un problème récurrent.

Est-ce que quelqu'un a déjà essayé de diffuser l'information (pour faire de la publicité) dans son service sans se faire réprimer ?

Non, car ça avait été convenu qu'on ne le ferait pas.

Remarque d'un des membres : Il faudrait pouvoir consulter la réglementation des messageries voir s'il est possible d'attirer plus de monde.

On l'informe que le SSP a déjà ce problème pour toucher plus de monde afin de défendre l'administration.

Concernant la caisse de pension et le passage de 70 % à 60 %, qui sont les conjoints ?

Les conjoints sont les époux, les épouses, les concubins. Si le cotisant survit il garde sa rente. La diminution de la rente concerne le conjoint restant.

La séance est levée à 19h05

La secrétaire
Tiffany Montandon